

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi, et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES ÉLECTIONS DE LA SEINE

Dès le premier tour de scrutin, les nationalistes se vantaient d'avoir conquis Paris, et pendant quinze jours ils ont chanté leur prétendue victoire avec un bruit assourdissant. Ils vont avoir à déchanter après les élections de dimanche dernier.

Il y avait dans la Seine 28 ballottages. Or, 19 candidats de la liste républicaine ont triomphé avec d'assez belles majorités.

Quant aux candidats patronnés à la fois par *l'Intransigeant*, la *Libre Parole* et tous les journaux réactionnaires, 9 seulement d'entre eux ont été élus. L'argent des congrégations prodigué à foison, les mensonges éhontés étalés sur les murs, les manœuvres impudentes et cyniques de la dernière heure, ont enfin éveillé la suspicion des électeurs de bonne foi.

Les pertes des nationalistes sont nombreuses, et ceux de leurs anciens députés qui restent piteusement sur le carreau, ne sont pas de petits personnages : c'est Paul Bernard et Paulin Méry, dans le treizième arrondissement ; Girou, dans le quatorzième ; Alphonse Humbert, dans le quinzième et Goussot à St-Denis.

Ces échecs ont une signification qui ne permet pas d'équivoque, et comme le fait très justement remarquer l'un de nos confrères, M. Alphonse Humbert peut une fois de plus s'écrier : — C'est clair !

Les élections législatives

VICTOIRE RÉPUBLICAINE

Il y avait dimanche dernier 174 ballottages, dont deux dans les colonies.

On connaît les résultats complets des 172 ballottages qui ont eu lieu en France et en Algérie.

Ils se décomposent ainsi :

Républicains et radicaux..... 115
Socialistes..... 18
Nationalistes et réactionnaires. 39

L'opposition, qui comprend les nationalistes, les réactionnaires et les républicains antiministériels, gagne 13 sièges et en perd 34, soit une perte nette de 21 sièges, représentant un déplacement de 42 voix dans un scrutin à la Chambre.

Les résultats généraux des deux tours

En additionnant les résultats qui précèdent avec ceux des 415 élections effectuées le 27 avril dernier au premier tour de scrutin et les deux de la Réunion qui sont connus aujourd'hui, on constate que les 589 députés actuellement élus (sur 591 que comprendra la nouvelle Chambre) se classent ainsi :

43 socialistes.
233 radicaux et radicaux socialistes.
62 républicains ministériels.
127 républicains progressistes.
35 ralliés.
5 radicaux dissidents.
43 nationalistes.
41 réactionnaires (monarchistes ou impérialistes).
On voit, dès lors, que, en considérant les

conditions dans lesquelles la lutte a été engagée, il y a 339 ministériels contre 251.

Les résultats du 1^{er} tour avaient abouti pour les ministériels à l'égalité des pertes et des gains. Le second tour a valu aux ministériels 35 gains et 16 pertes, soit, en dernière analyse, 19 sièges gagnés.

13 circonscriptions ont un député de plus, en raison de l'augmentation de la population. Ces 13 députés supplémentaires se partagent en 8 ministériels et 5 antiministériels.

Par contre, trois circonscriptions ont perdu un député par suite de la diminution de leur population. Ces trois pertes ont été éprouvées par les antiministériels qui occupaient les trois sièges supprimés.

L'ouverture de la nouvelle Chambre

L'entrée en fonctions de la nouvelle Chambre aura lieu le 1^{er} juin. Quoique cette date tombe un dimanche, il n'est pas possible d'éviter de tenir séance ce jour-là. En effet, la Chambre ancienne, dont le mandat expire légalement le 31 mai, a fixé avant de se séparer au 1^{er} juin la reprise de la session ordinaire de 1902 qui va continuer, à charge pour la nouvelle Chambre de compléter jusqu'au terme minimum de cinq mois fixé par la Constitution, la période écoulée jusqu'à ce jour et que la cessation de son mandat n'a pas permis à l'ancienne de pousser jusqu'au bout.

Il n'appartient à aucun autre pouvoir de changer cette date de réunion de la nouvelle Chambre. Le gouvernement n'a pas à intervenir et le président de la Chambre sortante n'a qu'à assurer l'exécution de la décision de celle-ci.

Disons à ce propos que la nouvelle Chambre, conformément au règlement, devra, le jour même de sa première réunion, c'est-à-dire le dimanche 1^{er} juin, procéder, avant tout autre délibération, à l'élection d'un président et de deux vice-présidents provisoires. Ce bureau provisoire devra fonctionner pendant toute la durée de la vérification des pouvoirs jusqu'au jour où la Chambre ayant validé les élections non contestées, pourra se constituer officiellement par l'élection de son bureau définitif.

En attendant, le premier jour la séance sera présidée par le doyen d'âge, assisté des six plus jeunes membres comme secrétaires.

Il se trouve que les membres les plus âgés appartiennent à la catégorie des députés sortants.

Ce sont MM. Turigny, député de la Nièvre, radical nationaliste, né le 17 janvier 1822 ; Rauline, député de la Manche, réactionnaire, né le 1^{er} juin 1822 ; et le colonel Astima, député de la Corse, républicain, né le 26 août 1826.

Aux sessions antérieures, M. Turigny, quoique le plus âgé avait décliné la tâche de la présidence. S'il persiste dans son refus, comme on le croit, ce sera à M. Rauline que reviendra la présidence d'âge, qu'il a déjà, on s'en souvient, exercée dans les deux années qui viennent de s'écouler.

INFORMATIONS

Le Président de la République en Russie

LA RÉCEPTION À PÉTERSBOURG

Voici quelques nouveaux détails sur les préparatifs de la réception du président Loubet à Saint-Petersbourg :

Le groupe « la France et la Russie », qui doit être placé sur la Perspective Newsky, à l'intersection de la rue Michel, se composera de deux femmes se serrant la main et dont l'une, la France, tiendra de la main gauche un bouclier portant les lettres R. F., tandis que l'autre, la Russie, tiendra une branche de Palmier, emblème de la paix. Sur le piédestal figureront les villes de Paris et de Saint-Petersbourg, encadrées de branches de laurier et de chêne et surmontant le mot *Paix*.

Pour décorer le grand perron d'honneur de l'hôtel de ville, on moulera deux énormes bustes du czar et du président, ainsi qu'une colossale statue de la Paix, qui sera posée sur un globe gigantesque et se trouvera à la hauteur de sept toises.

Il y aura, en outre, deux grands aigles, hissés sur des colonnes, de chaque côté de la tente formant entrée au haut du perron.

L'un des arcs de triomphe érigés sur le passage du cortège présidentiel sera de style russe, figurant deux pylônes décorés d'ornements nationaux et reliés entre eux par un triple arc sur lequel il y aura un panneau en triptyque, surmonté d'un aigle découpé à jour. Le tableau central du triptyque représentera une rencontre d'antiques boyards russes, et ceux des côtés la cathédrale de Paris et l'église de la Résurrection à Saint-Petersbourg, à l'endroit où fut assassiné l'empereur Alexandre II.

Un autre arc de triomphe sera de style français, figurant des obélisques décorés de drapeaux français et russes et d'écussons. Ces obélisques seront reliés entre eux par des draperies multicolores et des drapeaux, et sur ces draps se détachera l'inscription : « Nos deux nations amies et alliées. »

Le long de la Perspective Newsky, de la Grande Morskaia et sur tout le parcours du cortège, les lanternes à gaz et les poteaux des lampes électriques seront décorés d'étoiles, de drapeaux et de cocardes aux couleurs nationales.

Au coin des rues, il y aura des obélisques et des mâts pavés.

L'Adresse que présentera au président Loubet la députation de la colonie française de Kharkow sera écrite sur parchemin et ornée d'une vignette peinte. Le buvard dans lequel elle se trouvera sera de peau de chagrin blanche avec des ornements en style russe. Il contiendra, en outre, quatre grandes vues photographiques de la ville de Kharkow.

Une interpellation

M. Gérault-Richard adresse la lettre suivante à M. Waldeck-Rousseau :

Monsieur le président du conseil,

J'ai l'honneur de vous prévenir que dès la constitution de la Chambre je demanderai à vous interpellier sur les conséquences parlementaires des élections.

Veillez agréer, Monsieur le président du conseil, mes respectueuses salutations.

GÉRAULT-RICHARD.

M. Jules Lemaître poursuivi

L'Agence Nationale et l'Agence Paris Nouvelles publient la note suivante :

« Le bruit court que M. Jules Lemaître serait poursuivi pour un manifeste électoral qu'il a fait afficher sur les murs de Paris. » Dans cette affiche, M. Jules Lemaître, en style de réunion publique, accuse simplement « le monde gouvernemental » d'avoir été complice de l'affaire Humbert-Crawford, — cette immense affaire d'escroquerie où une famille trouva moyen d'emprunter des sommes énormes en affirmant l'existence d'un hé-

ritage de plus de 100 millions, — et M. Waldeck-Rousseau d'avoir employé les millions escroqués à subventionner les candidatures officielles !!!

Epouvantable catastrophe

Vendredi un télégramme adressé au ministre des colonies annonçait que la ville de Saint-Pierre (Martinique) venait d'être détruite par une éruption volcanique.

Les informations qui depuis sont parvenues ont confirmé cette épouvantable catastrophe dans laquelle 40.000 habitants ont péri, et toute une ville détruite.

Des vaisseaux qui étaient à l'ancre en rade ont péri.

La ville de Saint-Pierre n'est plus qu'un amas de ruines, parmi lesquelles sont amoncelés les cadavres des habitants.

La catastrophe a été produite par l'éruption du volcan de la montagne Pelée.

L'Abrogation de la Loi de Dictature en Alsace-Lorraine

L'abrogation du paragraphe sur la dictature en Alsace-Lorraine s'est produite à un moment où elle n'était nullement prévue. Au contraire, le retour du secrétaire d'Etat, M. de Koeller, à Strasbourg, avait enlevé tout espoir. La déception éprouvée au dernier voyage, alors qu'on croyait que l'empereur supprimerait la dictature pour récompenser la délégation d'avoir voté la restauration du château de Hochkœnigsburg, avait rendu l'opinion publique très sceptique.

La mesure a été favorablement accueillie dans tous les partis politiques.

Les journaux disent que l'abolition du régime d'exception prouve que les pays annexés sont irrévocablement soudés à l'empire allemand.

CHRONIQUE LOCALE

Ecole Navale

Les compositions pour l'admission à l'Ecole Navale auront lieu en 1902, les 2, 3, 4 juin prochain, à Paris, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Alger, Toulouse et Lyon. Elles seront précédées de la visite médicale, qui sera passée le 31 mai dans tous les centres.

En raison du petit nombre de candidats ayant demandé à concourir à Bordeaux, à Nancy et à Bastia, le ministre de la marine a décidé que les épreuves écrites ne seraient pas subies dans ces localités.

Les jeunes gens qui ont fait choix des villes indiquées au paragraphe précédent passeront la visite médicale et feront les compositions, savoir : ceux de Bordeaux, à Toulouse ou Rochefort, à leur choix ; ceux de Nancy, à Paris ou Lyon, à leur choix ; ceux de Bastia, à Toulon.

Enseignement primaire

M. Castagné, instituteur public à Aude-delat (Cantal), est nommé à Issepts.

Mme Roques, institutrice en congé, est nommée à Montlauzun, en remplacement de Mlle Gracety, appelée à Méjanasserre (Cornac).

Examens

Vingt-et-un aspirants ont pris part aux examens des bourses dans les écoles primaires supérieures ; six ont été définitivement reçus. Ce sont, par ordre alphabétique :

MM. Jean-Adolphe Couderc, Louis-Paul Philippe Evvard, Alphonse Fontanel, Henri

Marius Lestrade, Paul-Pierre-Gaston Loublanchés, Albert Soulacroup.

Nous sommes particulièrement heureux du succès du jeune Albert Soulacroup, élève de l'école de Larroque-des-Arcs et enfant assisté du Lot.

Fête de la Pentecôte 18 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du vendredi 16 au mercredi 21 Mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 22 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 22 Mai.

A GOURDON

LEUR BESOGNE !

La besogne est consommée ! M. Lachière est réélu ! Gourdon a marqué ses préférences et ainsi, a donné la juste mesure de la confiance qu'on pouvait accorder à sa sincérité démocratique que, hier encore, il clamait si haut.

Gourdon a déserté le parti républicain, Gourdon a trahi le drapeau ; qu'affectueusement, la réaction le reçoit dans son giron !

Qui se ressemble s'assemble, dit-on : Gourdon et le député Lachière devaient être l'un à l'autre.

Qu'ils restent unis et ne troublons plus cette union !

L'élection de dimanche s'annonçait cependant décisive pour le parti républicain.

On avait cru jusqu'au dernier moment qu'exceptés quelques brailards sans conviction qui troublaient l'ordre dans le camp politique, les électeurs feraient leur devoir, et voteraient pour le candidat radical.

On avait cru également que peut être ceux qui trop imbus des questions de clocher, ne voulant pas voter pour un Souillagais, auraient eu la pudeur de s'abstenir. Illusion que tout cela !

Les Gourdonnais devaient faire mieux ! Dimanche, ils nous l'ont prouvé.

Ah ! certes, la partie était belle à gagner : M. Lachière lui-même ne croyait pas au succès de sa candidature. Il y a 6 mois il le déclarait, mais en exprimant ses craintes, il laissait entrevoir que malgré tout, son échec n'était pas assuré. « Je compte sur les divisions qui ne manqueront pas d'être suscitées entre Gourdon et Souillac, disait-il. » M. Lachière avait deviné juste. ou il a bien manœuvré. Mais il faut avouer qu'il a trouvé de bons auxiliaires avec les Gourdonnais !

Alors que son échec ne faisait de doute pour personne, alors que de tous côtés les protestations s'élevaient violentes, sincères, contre l'attitude politique du député sortant ; alors que parmi les troupes républicaines tout était préparé pour la lutte et pour la victoire, des défections se sont produites et tout est à recommencer.

Mais qui donc a provoqué ces défections ? Le Congrès du 6 avril et un article du *Journal du Lot*, dit-on, — article auquel M. Malvy était absolument étranger, les Gourdonnais ne l'ignoraient pas.

Eh bien, non ! on ne réussira pas à donner le change aux républicains !

Si le Congrès du 6 avril n'avait pas été convoqué, si l'article du *Journal du Lot* n'avait pas été écrit, les défections auraient eu lieu quand même, et la raison ? Cherchons-la simplement dans cette vieille haine de jalousie stupide que les Gourdonnais du Majou nourrissent contre les Souillagais, haine que connaissent bien et que surent habilement exploiter les amis de M. Lachière !

Ne leur faisons pas un grief à ceux-là de leur habileté ! au contraire, félicitons-les ; ils ont donné aux Gourdonnais une leçon qui coûte cher au parti républicain, mais qui peut-être sera profitable à ceux qui affichaient des sentiments démocratiques et qui dimanche ont voté pour la réaction.

Le parti républicain aurait dû triompher : les forces réactionnaires, aussi disciplinées, aussi nombreuses fussent-elles, ne pouvaient parvenir à s'opposer à notre succès, si des

défaillances, des défections n'avaient pas eu lieu !

Nous étions le nombre : notre bloc n'aurait pu être entamé.

Et sincèrement nous croyions, nous espérons que tous les républicains auraient fait leur devoir.

Nous n'eussions jamais compté que pour de sottises questions locales, un parti pût se diviser, quand son honneur était en jeu !

Et puis, nous avons eu trop de confiance en des gens dont nous aurions dû nous méfier.

Nous aurions dû savoir que la bienveillance de l'administration ne pouvait pas nous être acquise ; nous aurions dû nous souvenir que Méline avait à Gourdon une de ses créatures... et qu'évidemment cette créature préférerait au cri de vive la République le cri de vive Lachière !

Nous aurions dû savoir tout cela ! Nous aurions dû nous méfier.

Humblement, nous avouons notre naïveté ! Enfin, soit : la besogne est consommée !

M. Lachière est élu à nouveau : son œuvre sera encore, pendant quatre ans, celle qu'il a toujours accomplie, c'est-à-dire mauvaise.

Subissons-la, mais préparons-nous pour de nouvelles luttes !

L. B.

CAHORS

Dernières explications

A la suite de l'élection du 27 avril nous n'avions nullement l'intention de nous occuper plus longtemps de M. Pagès-Lechesne.

Mais sa lettre de remerciements nous a obligé à ouvrir une polémique qui devait se terminer avec les élections, car nous devons relever les affirmations qu'en dernière heure M. Pagès-Lechesne fit placarder sur les murs de la ville.

Nous lui avons demandé sa démission de conseiller général puisque, dans son propre canton, le 27, il n'a pas obtenu la majorité ; ce faisant, nous lui rappelions simplement ce que lui-même demandait 10 mois auparavant à son concurrent.

Nous lui avons demandé s'il était vrai que jamais il eût été **secrétaire particulier de M. Baudin** ? Nous affirmions qu'il n'a jamais eu cet honneur. M. le conseiller général de Luzech n'a pas répondu.

Dès lors, inutile de prolonger le supplice moral que nous avons l'intention de lui faire subir.

Soyons généreux.... et disons simplement que son affiche de la dernière heure a la même valeur qu'avait l'affiche par laquelle il se présentait aux électeurs comme **le délégué officiel du Comité exécutif radical de Paris**.

Toutefois, prenons note du silence significatif du conseiller de Luzech.... et continuons à nous documenter : cela nous servira pour des luttes futures.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Lurguie, président du tribunal civil de Cahors, décédé à la suite d'une longue maladie, hier soir à 11 heures, à Cahors.

M. Lurguie était né à Luzech, en 1839 ; il avait été avocat au barreau de Cahors ; depuis 1881, il était président du tribunal civil.

Il était chevalier de la légion d'honneur. Nous adressons à sa famille nos condoléances.

L'audience de ce soir du tribunal civil a été levée en signe de deuil.

Cirque Barnum

Deux trains spéciaux de deuxième et troisième classes, à prix réduits, seront mis en marche le 19 mai avec retour le 19 et le 20, entre Cahors et Montauban, à l'occasion des représentations données par le cirque Barnum.

Premier train : Départ de Cahors le lundi 19 mai, à 11 h. 5 du matin.

Arrivée à Montauban à 12 h. 53 du soir.

Deuxième train : Départ de Cahors le lundi 19 mai à 3 h. 42 du soir.

Arrivée à Montauban à 5 h. 59 du soir.

Retour : départ de Montauban, premier train, lundi 19 mai à 6 h. 15 du soir.

Arrivée à Cahors à 8 h. 4 du soir.

Deuxième train : départ de Montauban, le mardi 20 mai, à 7 h. 25 du matin.

Arrivée à Cahors, à 9 h. 17 du matin.

Accident mortel

Vendredi soir, vers six heures et demie, les deux petites filles du cantonnier Brassac, Léonie, âgée de dix ans, et Marie, âgée de cinq ans, s'amusaient dans le jardin de leur père, situé au Montat, près de Cahors. Léonie tenait à la main un bident avec lequel elle arrachait de l'herbe. Sa jeune sœur, Marie, était accroupie à côté d'elle. Au moment où elle lui disait de se mettre de côté, parce qu'elle pouvait lui faire mal, elle laissa retomber l'outil, qui blessa très grièvement sa jeune sœur à la tête.

Transportée immédiatement dans la maison de ses parents, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, la malheureuse enfant expirait dix minutes après l'accident.

Accident

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences est survenu dimanche vers 5 heures de l'après-midi entre le pont du chemin de fer, et l'usine Belmont.

M. et M^{me} Esclavissat montés sur une petite charrette trainée par un bourricot rentraient chez eux, à Saint-Georges, quand à 20 mètres du pont de fer, l'animal apercevant sur la route un objet noir qui n'était autre chose qu'un morceau de papier, fut effrayé et se mit à reculer.

Malheureusement, le recul se produisit du côté de la rivière et déjà la charrette était sur le bord du talus ; mais M. et M^{me} Esclavissat, voyant le danger, sautèrent sur la route.

Bien leur en prit, car immédiatement, après charrette et âne roulèrent dans le Lot, d'où on ne put les retirer que quelques heures plus tard.

La charrette n'a pas été trop endommagée, quant au bourricot, il était mort.

Tournée Castelain

Nous aurons, le mardi 20 mai, la bonne fortune d'applaudir les excellents artistes de la *Tournée Castelain* dont la réputation n'est plus à faire. Les amateurs de bonnes représentations ont certainement gardé le souvenir de cette troupe de premier ordre qui nous joua il y a quelques mois *Coralie et Cie* avec un si éclatant succès. Cette soirée ne fut qu'une longue ovation. M. Castelain nous revient avec la dernière nouveauté musicale, une opérette excentrique, **La Réception de Péroulios**, trois actes de fou rire, agrémentés d'une musique adorable de fraîcheur et de gaieté. Nous donnerons bientôt plus de détails sur cette belle soirée en perspective ; disons seulement que malgré les scènes extraordinaires que comporte cette nouveauté, les demoiselles pourront assister à cette représentation vraiment exceptionnelle.

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME DES 15 ET 18 MAI

- Allegro militaire Doring.
- Chants d'ivresse (valse) Popy.
- Lackmé (fantaisie) Delibes.
- Egmont (ouverture) Bethoven.
- Ronde des petits pierrots Bosc.

De 6 à 7 heures. Allées Fénélon

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 13 mai 1902

Naissances

- Combarien, Casimir, à Bach.
- Lavergne, Juliette, rue des Capucins, 3.
- Ayot, Emile-Georges-Albert, à Larozière.
- Lapuyade, Marie-Alice, rue des Pénitents.
- Frayssy, Julie, rue Nationale.
- Emilienne, Marie-Louise (naturelle), à la Maternité.

Publications de mariages

- Poujols, Paul, jardinier et Fourès, Marie-Urbaine, cuisinière.
- Anciaume, Jean, sergent rengagé au 20^e de Ligne et Courpet, Marie-Alexandrine, s. p.

Mariage

- Coudere, Alitte, employé au chemin de fer et Sadoul, Claire, s. p.

Décès

- Baqué, Edouard, 3 ans et demi, rue Fondue-Basse, 3.
- Tranier, Marguerite, 2 ans 9 mois, rue du Port-Bullier, 5.
- Védrennes, Pierre-Henri, épicier, 53 ans, rue Fénélon, 15.

Cassanil, Victor-Eugène, cultivateur, 62 ans place Galdemar, 2.

Berthoumieu, Jeanne-Marie-Adrienne, 2 ans rue du Lycée, 40.

Ladoux, Maurice-Albert, 2 mois et demi, rue St-Priest, 4.

Lurguie, Jean-Baptiste-Aman-Cyprien-Athaïde, président du Tribunal civil de Cahors, Chevalier de la Légion d'honneur, 62 ans, boulevard Gambetta, 48.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 10 mai. — A cause des travaux champêtres, notre foire n'a pas été belle. Voici les différents cours pratiqués :

Bêtes à cornes, 250 paires ; il s'est fait beaucoup d'affaires.

Veaux, 12 ; vendus de 0,90 à 1 fr. le kilo.

Bêtes à laine, 400 ; le cours était lent.

Porcs gras, néant ; Porcelets 150, il y a baisse.

Oisons, 300 ; vendus de 2,50 à 4 fr. la paire ; Canetons 2 à 2,50 la paire.

Canards communs, de 1 à 1,25 la paire.

Volaille 200 paires vendus 0,75 la livre.

Ceufs, 20,000 vendus 0,75 la douzaine.

A la halle

Blé, 105 hectolitres vendu 17,25 l'hect.

Maïs, 28 id. vendu 13 fr. id.

Pommes de terre, vendues 5 fr. id.

Avoine, 15 hectol. vendu 10,50 id.

Haricots, 25 fr. l'hectolitre.

PUY-L'ÉVÊQUE. — A cause des travaux, la foire n'a pas été belle. Cours ordinaires sur les bœufs.

Porcs, en baisse.

Moutons gras, 0,75 le kilo.

Autres, de 12 à 30 fr. l'un.

Agneaux, de 15 à 25 fr. l'un.

Oisons, de 2,50 à 4 fr. la paire.

Canetons metis, de 2 à 2,50 la paire.

Communs, de 1,25 à 1,50 id.

Poules, 0,60 la livre.

Poulets, 1 fr. id.

Ceufs, de 0,45 à 0,50 la douzaine.

Blé, de 14 à 15 fr. les 4/5.

Maïs, de 10 à 11 fr. id.

Pommes de terre, de 3 à 4,50 les 4/5.

Haricots, 5 fr. le cinquième.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Chambre des notaires. — Dans leur dernière réunion, les notaires de l'arrondissement de Figeac ont constitué leur chambre de discipline qui se trouve ainsi composée pour l'année 1902 : Président, M. Longpuech, notaire à Figeac ; secrétaire, M. Négrié, notaire à Fons ; syndic, M. Pagès, notaire à Lacapelle Marival ; rapporteur, M. Duffour, notaire à Marcillac ; trésorier, M. Bruel, notaire à St-Céré ; membres, MM. Vaissié, notaire à Livernon, et Lavernhe, notaire à Saint-Cirgues.

— **Tribunal correctionnel.** — Audience de 10 mai.

Jean Soulacroup, 45 ans, cultivateur à Gorges, ayant déjà subi plusieurs condamnations, est condamné à un mois de prison pour coups et blessures.

Louis Bonnet, 15 ans, de Cajarc, est poursuivi pour soustraction frauduleuse d'une somme de 27 fr. et d'un pain de deux kilos. Le tribunal renvoie l'affaire à quinzaine pour supplément d'enquête.

Arrondissement de Gourdon

LE RÉSULTAT

Scrutin de ballottage du 11 mai

Cantons	Malvy	Lachière
Gourdon.....	737	2016
Gramat.....	1067	1564
Labastide.....	514	1094
Martel.....	1360	1511
Payrac.....	749	723
Salviac.....	792	788
St-Germain....	987	782
Souillac.....	1739	861
Vayrac.....	1214	758
	9159	10097

Majorité Lachière ; 938 voix.

CANTON DE GOURDON

Communes	Malvy	Lachière
Gourdon.....	175	1021
Milhac.....	61	47
Nozac.....	90	74
Payrignac.....	24	210
Rouffilhac.....	42	72
St-Cirq-Madelon.	33	61
St-Clair.....	12	110
St-Projet.....	69	131
Souillaguet.....	67	41
Le Vigan.....	164	249
	737	2016

Au premier tour :

MM. Lachière...	764	1967 !!!
Malvy.....	438	
Fleuret.....	1529	

Au premier tour :

M. Malvy et M. Fleuret 19671

Au deuxième tour :

M. Lachière..... 20161

On ne saurait montrer plus clairement la trahison et la félonie des républicains gourdonnais.

L'ÉLECTION DE GOURDON

C'est sous le coup de l'écoeurement le plus vif que les républicains ont appris les résultats de Gourdon.

La défaite du parti républicain est uniquement imputable à M. Fleuret d'abord, qui n'a pas fait son devoir, et aux républicains de Gourdon ensuite, qui ont volontairement abandonné le drapeau et changé de camp.

L'on comptait sur des abstentions, mais non, les Gourdonnais ont voulu montrer leur haine aveugle et stupide jusqu'au bout.

Ils ont voté avec un ensemble parfait pour le protégé des curés.

Qu'ils viennent maintenant se targuer de républicanisme et de principes démocratiques.

Voilà cependant ceux qui, avant l'élection, affichaient des sentiments républicains !

Toute la municipalité de Gourdon et le conseiller d'arrondissement marchaient carrément et faisaient une violente campagne pour M. Lachière.

Ils ont triomphé !

Aussi le soir de l'élection, quand le résultat fut proclamé, la bande des lachiezistes, précédée de tambours, a parcouru les rues de Gourdon, acclamant l'élu et conspuant les amis de M. Malvy.

Stupides, des individus sont allés devant les demeures de quelques républicains et y ont fait un vacarme épouvantable.

N'insistons pas !!!

Ainsi qu'on peut le voir par les chiffres du scrutin, c'est Gourdon qui a fait l'élection du candidat réactionnaire.

Ce qu'il y a de plaisant à constater, c'est que M. Lachière élu en 1898 avec l'appoint des voix de l'abbé Magne est aujourd'hui élu avec l'appoint des voix qu'obtint, à Gourdon, M. Cocula.

Le fameux comité radical qui, disait-on, était formé dans le but de faire échec à la candidature Lachière était composé aux trois quarts de Lachiezistes ; l'autre quart qui comprenait des républicains n'a rien fait pour sauver la situation.

Aucun chef républicain gourdonnais n'a marché pour la bonne cause : au contraire, et aujourd'hui ils doivent même se réjouir de ce qui est fait.

Dimanche matin, M. Baleste un dévoué à M. Lachière, faisait afficher un placard intitulé **Gourdonnais** (mais non signé), où était fait un appel contre la candidature Malvy.

Dans ce placard, il y était dit que M. Malvy était le protégé des curés et des pasteurs protestants (!!!!), que s'il était l'élu, Gourdon ne serait plus rien, et serait même rayé de la carte de France...

Un 2° placard de dimension colossale était également affiché.

Ce placard émanait des comités de l'Alliance républicaine, et était signé d'un certain nombre de députés et sénateurs radicaux parmi lesquels MM. Carnot, Desmons, etc.

On y recommandait spécialement de

voter contre les nationalistes cléricaux : et ce placard portait au bas : Vu le candidat : Lachière !

C'est un comble !
On n'est pas plus jésuite !
Partout dans la ville on allait colportant que si M. Malvy était élu, on raserait toutes les églises, on démolirait tous les couvents, et on supprimerait tous les prêtres. Aussi les curés ont mené une campagne ignoble : c'était révoltant.

Mais Gourdon doit supporter toute la responsabilité de l'échec du candidat radical. Les 8 cantons réunis ont donné 341 voix de majorité à M. Malvy : c'est donc seul celui de Gourdon sur lequel on était en droit de compter, et en particulier la ville de Gourdon qui ont occasionné la défaite.

Il est triste de faire une pareille constatation : avoir combattu si longtemps pour acquérir une majorité républicaine dans un arrondissement rétrograde, et arriver par une trahison à un résultat semblable à celui de dimanche, c'est écoeurant !

Les réactionnaires de Gourdon ont tendu un piège aux républicains : ceux-ci ont feint de ne pas le voir ; dans tous les cas, ils s'y sont laissé prendre.

Qu'on les juge comme il convient.

LA RÉD.

M. Fleuret

Dans cette élection de Gourdon, l'auteur principal de la défaite du parti républicain, est M. Fleuret.

Que le sous-préfet de Gourdon n'ait pas fait tout son devoir, que ses sympathies soient allées ailleurs que vers le candidat républicain, nous en sommes certain, mais malgré tout cela, nous avons l'espoir que sincère républicain, M. Fleuret aurait fait son devoir.

Il s'est retiré de la lutte, sans doute, mais en faveur de qui ?

Les termes de son désistement étaient-ils précis ? indiquaient-ils une préférence marquée en faveur de tel ou tel candidat ?

On nous affirme, et nous même l'avons constaté, que les affiches de désistement de M. Fleuret étaient envoyées dans le même paquet qui contenait les affiches de M. Lachière.

Est-ce l'imprimeur seul coupable ? on le dit : nous ne le croyons pas.

M. Fleuret aurait dû avoir une attitude plus ferme, en présence d'un adversaire politique comme M. Lachière ; mais non, M. Lachière n'était pas un adversaire, puisque les amis de M. Fleuret en ont fait leur député !

Certes, récriminer contre une telle besogne ne réparera pas la faute : mais il faut cependant que nous le disions bien haut, nous estimons que M. Fleuret n'a pas fait son devoir de démocrate, et qu'il s'est montré plus *Gourdonnais* que républicain :

Nous estimons que son attitude est bien coupable, et nous nous demandons dans quel but il a agi de la sorte ? nous avions cru que M. Fleuret faisait passer les principes avant les rancunes, avant les querelles locales et personnelles ; nous nous sommes trompé.

Dans deux ans, il obtiendra peut-être encore la confiance des gourdonnais : il sera leur élu au conseil municipal, et après ?

Briguera-t-il un mandat plus élevé ? Et l'obtiendra-t-il ?

Mais dès ce jour nous espérons bien que si jamais M. Fleuret est investi d'un mandat quelconque, si les Gourdonnais un jour voulaient faire de lui — ce qui ne sera pas — un élu cantonal, dans l'assemblée où il se trouvera, nous espérons bien que les républicains ne s'allieront pas avec lui.

Quant à nous, nous rappellerons toujours sa conduite qu'il ne saurait justifier, et partout, dans toutes les élections, dans toutes les manifestations politiques auxquelles il prendra part, nous lui crierons ce que sa conscience à cette heure doit certainement lui reprocher : « Défection ! »

L. B.

Chez nos voisins

FUMEL. — Foire. — Cours ordinaires sur les bœufs.

Veaux de lait, de 0.90 à 1 fr. le kilo.
Porcelets, de 20 à 45 fr. l'un.
Oisons, de 2,50 à 4 fr. la paire.

Canetons méfis, de 2 à 2,50 id.
Communs, de 1,25 à 1,50 id
Poules, de 4 à 5 fr. id.
Poulets, de 2 à 3 fr. id.
Lapins domestiques, 0.30 la livre.
Œufs, de 0,50 à 0,55 la douzaine.
Blé, de 17 à 18 fr. l'hectolitre.
Maïs, de 12 à 13 fr. id.
Pommes de terre de 5 à 6 fr. id.
Haricots, 5 fr. le cinquième.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché sont toujours satisfaisantes, cependant les affaires manquent absolument d'animation.

Après un début plutôt ferme ; notre 3 0/0 revient à 101,12 dernier cours après 101,17, premier cours ; le 3 1/2 0/0 finit à 102,02.

Peu de changement dans la tenue des actions des sociétés de crédit : Nous retrouvons le Crédit Foncier à 735 ; le Comptoir National d'Escompte à 578 ; le Crédit Lyonnais à 1035 ; la Société Générale à 610.

Les chemins français n'ont pas sensiblement varié ; le Lyon clôture à 1525 ; le Nord à 1977 et l'Orléans à 1578.

Le Suez clôture à 3993 au lieu de 3995. Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure revient à 79,25 ; l'Italien a passé de 101,95 à 102,05, le Portugais de 29,15 à 29,22.

Le Serbe 4 0/0 unifiée s'inscrit à 68,50. Le Turc D recule à 26,07 et la Banque Ottomane à 563.

Le marché du Rio a présenté une certaine animation et cote 1129 dernier cours.

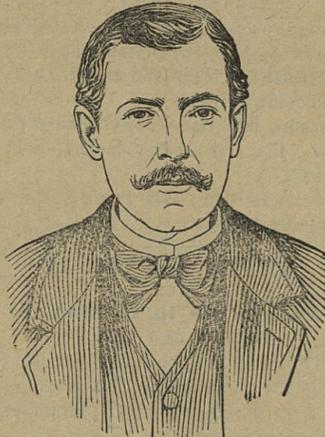
PARALYSIE.

Ma guérison, j'ose le dire, est merveilleuse.

Des plus graves maladies, il en est peu qui donnent plus de tourments que la paralysie. La cause en étant souvent mal définie, on essaie, en quête du remède salutaire, des douzaines de préparations. La lettre de M. Lavault nous dit qu'il eût pu éviter bien des souffrances s'il avait plutôt connu le bon remède.

Aunay (Nièvre) le 21 août 1901.

Messieurs. Il y a quelques années je fis une chute très grave, j'avais l'épine dorsale attaquée et mes jambes devinrent comme paralysées. Je souffrais terriblement, je ne dormais plus ainsi dire plus, n'avais plus d'appétit ; au moindre effort, je perdais la respiration. Je ne comptais plus les remèdes employés pour me guérir,



M. LAVAULT

quand enfin l'on me suggéra que votre Emulsion Scott pourrait m'être des plus utiles. « C'est le reconstituant par excellence, me dit-on, essayez-en, vous verrez. » Je mis à profit ce conseil et suis maintenant guéri. Prenant de façon bien suivie votre excellente préparation, toutes mes souffrances ont successivement disparu. Plus de douleurs, plus de difficulté à marcher, plus d'oppressions ; j'ai repris l'appétit, des forces ; ma guérison que j'oserai qualifier de merveilleuse est radicale, je la dois sans contredit à votre réconfortante Emulsion Scott, Lavault.

Habituellement, en affaires, vous ne gaspillez pas votre temps, pourquoi le perdre quand il s'agit de vous soigner ? L'Emulsion Scott fera pour vous ce qu'elle fit pour M. Lavault ; mais, comme dans le cas de ce dernier, il faut employer l'Emulsion Scott et pas une inefficace imitation ou une substitution sans vertu. Aucune autre émulsion n'a la valeur médicinale de l'Emulsion Scott. Ne comptez pas non plus sur l'huile de foie de morue ordinaire qui ne réunit pas moitié des vertus de l'Emulsion Scott ; celle-ci, est le régénérateur par excellence du sang, des os et des muscles ; composée d'huile de foie de morue supérieure, scientifiquement mélangée aux hypophosphites de chaux et de soude, elle renferme donc tous les éléments nécessaires au rétablissement de M. Lavault, voilà pourquoi elle le guérit.

Gardez-vous bien d'accepter tout flacon dont l'enveloppe couleur saumon ne porterait pas la marque de l'homme tenant sur son épaule une grosse morue. L'Emulsion Scott se trouve dans toutes pharmacies, elle n'est jamais vendue en litres, mais toujours en flacons. Echantillon sera expédié franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie, ph., 2, pl. Vendôme, Paris.

Costumes pour enfants

Madame veuve PÉLAPRAT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire un séjour dans une maison spéciale, en vue de se perfectionner pour la confection des costumes d'enfants.

Madame PÉLAPRAT n'a rien négligé pour répondre aux besoins de ses clients et peut se charger, à partir de ce jour

De l'habillement des Garçonnetts

aux modes variées les plus récentes, et dans les meilleures conditions de prix.

l'INSTITUT des BÉGUÉS de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le
Bégalement
ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION
le 2 juin
DOCTEUR CHERVIN, Hôtel de l'Europe, TOULOUSE.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	1891	1474	0.86 à 1.44	
Vaches.	837	437	0.84 à 1.38	
Taureaux.	214	204	0.78 à 1.14	
Veaux.	1633	1423	1.55 à 2.45	
Moutons.	13106	12000	1.46 à 2.10	
Porcs.	8134	5134	0.98 à 1.38	

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	162	129	60 à 71	
Vaches.	21	17	45 à 65	
Moutons.	614	506	76 à 89	
Porcs.	»	»	»	»

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1° itinéraire : 1° classe 86 fr. — 2° classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2° itinéraire : 1° classe 54 fr. — 2° classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
11 Dim.	+ 13	+ 5	761	Pluie
12 Lundi	+ 13.5	+ 6.5	760	Beau
13 Mardi	+ 14.5	+ 8.5	758.5	Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Pluie

D' HERBEAU.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÉNOR

XIII

L'Histoire

Si ma mémoire me trahit sur les points de détails, vous serez assez bon, sir John, pour me rectifier.

Elle croisa les bras, regarda le feu qui brûlait dans l'âtre et commença :

— Il y a très longtemps de cela, puisqu'il y a plus de quinze ans, le train de Rouen à Paris emportait, un jour, parmi les voyageurs qui le composaient, une femme et un enfant. Ils étaient très pauvres, très misérablement vêtus et avaient pris les troisièmes classes. Dans le même train, il y avait aussi un officier anglais, sa femme et une petite fille également âgée de deux ans ou à peu près. Il allait rejoindre l'armée des Indes et il devait s'embarquer avec sa famille sous peu. Mais le

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

destin, qui ne voulait sans doute pas qu'il s'embarquât trop tôt, mit sur la route du convoi un autre train. Naturellement, ces deux trains se rencontrèrent et crac... Il y eut un beau déraillement. La pauvre femme qui était en troisième reçut un coup à la tête, qui fut assez fort pour lui faire perdre connaissance. Quand elle rouvrit les yeux, elle était dans un hôpital ; elle était encore très faible, mais non hors de danger. Sa première question fut pour l'enfant. « Est-elle morte ou vivante ? — Vivante ! lui dit une sœur de charité, en bonne santé et sans blessure, et, si vous consentez à vous en séparer, elle est en bonne voie de faire sa fortune pour la vie ». Comment ! demandai-je, car la pauvre femme, mes bons messieurs, c'était votre servante. Voici. Un officier anglais et sa femme voyageaient dans le même train, et leur enfant a été tué sur le coup. Eux sont sains et saufs, mais fous de douleur. Ils n'oublient point leurs compagnons d'infortune, néanmoins. Le baby a été enterré au Père-Lachaise ; l'officier et sa femme viennent tous les jours à l'hôpital visiter les blessés. Ils m'avaient vue ; on leur avait montré mon enfant qui était à peine vêtue, maigre, pâle et semblait mourir de faim. Cette vue leur avait été droit au cœur. J'étais très pauvre, que pouvais-je faire d'elle ? Ils voulaient l'adopter, l'élever comme leur enfant, lui donner leur nom, leur amour, et faire une demoiselle de cette misérable créature. J'écoutais tout cela... trop faible pour parler beaucoup, et la première fois que l'Anglais et sa femme vinrent me visiter à l'hôpital et me

répétèrent la même proposition, j'étais décidée. S'ils consentaient à me donner cinq mille francs argent comptant, ce qui était très modéré, ils pouvaient prendre l'enfant, l'emmenant aux Indes ou au pôle Nord et en faire ce que bon leur semblerait. La promptitude de mon consentement, la façon toute commerciale, dont je pris la chose, les surprit et même parut les révolter. L'Anglais me regarda avec des yeux défiant et me demanda si j'étais réellement la mère. Il eût été plus habile, peut-être de dire oui, mais je ne le pus. Je haïssais cette enfant, je haïssais sa mère et quelque chose de cette haine se lisait dans mes yeux.

« Elle n'est pas ma fille, dis-je. Je vous dis la vérité. Elle n'est pas mon enfant, mais elle m'appartient. Ne me demandez pas comment cela se fait, ou mieux, ne me demandez rien sur elle, car je ne vous dirais rien. Ce que vous avez besoin de savoir, c'est que vous pouvez la prendre aux conditions que je vous fais. Si elles ne vous conviennent pas, n'en parlons plus ; elles conviendront peut-être à un autre. Deux cents livres payées comptant, en bon or anglais, et emportez-la. Je n'irai jamais vous ennuyer à son sujet, ni moi, ni personne. Maintenant faites comme vous voudrez.

« Puis, je me tus et j'attendis. La réponse fut telle que je l'avais prévue ; la mère s'était amourachée de la petite, et mon Anglais ne semblait vivre que pour satisfaire les fantaisies de sa femme. Ils consentirent à payer les deux cents livres. Il y avait vraiment des

chances pour qu'elle et moi nous ne nous rencontrassions jamais dans l'Inde. Quel était mon nom ? Henriette Harmand. C'est le nom que je me donnai. Qu'il m'appartienne ou non, cela ne regarde personne. Et le nom de l'enfant, quel était-il ? Henriette Harmand également. Mais s'ils voulaient l'adopter, ce qu'ils avaient de mieux à faire était de la rebaptiser et de lui donner le nom du baby qui, à les en croire, habitait présentement le ciel. Nous conclûmes le marché. Les cinq mille francs me furent comptés et je signai un reçu. Je risais en vendant l'enfant et en recevant le prix.

« C'était le premier pas fait vers ma vengeance. Celui-ci est le second. Que dirait la mère, pensais-je, si elle pouvait être informée de cette transaction ? Ils emmenèrent l'enfant. Je voulais qu'elle me donnât une poignée de main, mais elle ne voulut pas. Vous me croirez si vous voulez, mais à deux ans, elle me refusa cela, et très catégoriquement, je vous le jure. Et pourtant je ne l'avais pas maltraitée. Elle s'accrocha à la jupe de madame Dangerfield et ne voulut pas seulement me regarder.

« — Adieu donc, ma petite, dis-je. Va-t-en dans l'Inde et sois heureuse. Si nous nous revoyons jamais, peut-être seras-tu mieux disposée et consentiras-tu à me serrer la main.

(A suivre).

Tribunal de commerce de Cahors

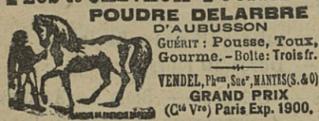
Suivant jugement en date du 9 mai courant, rendu sur dépôt de bilan, le tribunal de commerce a déclaré en état de liquidation judiciaire la dame Marie MARTY épouse CASTÉLY, modiste, domiciliée à Cahors rue de la Liberté.

Nommé M. Jules Fayret, juge-commissaire et M. Gaston Robert, arbitre de commerce à Cahors, liquidateur provisoire.

Le Greffier.

A. POULVEREL.

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!



Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

ARAÏT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisseries, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 21 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e — Sommaire du 15 mai 1902.

V^o Nacla : Chronique. — Joseph Perreau : La sonnette enchantée. — Théodore Cahnet Louis Forest : L'oubli ? (suite). — Daniel Lesueur : L'honneur d'une femme (suite). — Pierre de Lano : Suprême pardon (fin). — Jeanne France : Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henry Grenet : 100 millions (fin). — Le comte Léon Tolstoï : Anna Karémina. — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs) 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1511, du 10 mai 1902.

Les « Shinobuno tamma » au Japon, par A. Mauné. — Le télégraphe sans fil, par E. Guarini. — Fouilles des Baoussé-Roussé, par Albert Gaudry. — Une nouvelle région pétrolière sur la mer Blanche, par L. de Launay. — Etude bactériologique du massif du Mont-Blanc, par le Dr Jean Binot. — Les voitures électriques des pompiers de Berlin, par P. de M. — Un appareil automatique pour le lever des plans, par E. Lang. — Cheminée d'usine en bois ; par C. N. — Travaux souterrains ; construction de la Taverne du Moulin-Rouge, par G. Chalmarès. —

Chronique. — Académie des sciences ; séance du 5 mai 1902, par Ch. de Villedeuil. — Henri Filhol, par Albert Gaudry.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2354 du 10 Mai 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Théâtre illustré : Pelléas et Mélisande, à l'Opéra-Comique. — Chronique, par Ph. Maquet. — La mission française en Amérique : Portraits des généraux Brugère de Chalendar, du vice-amiral Fourrier et des membres de la mission. — Vue du monument. — Tableau de la bataille de York-Town. — Portraits de Rochambeau et de son descendant. — Château de la famille. — Le Gaulois. Distribution des récompenses à la Société Centrale des Naufragés. — Les sauveurs. — Le général Lefèvre et le colonel Ameglio en Chine. Un ministre russe. — L'amiral Alexieff. — Le général Braunschweig. — Les fouilles de Suze. — Le procès du bandit Musolino. — Notabilités décadentes. — Médaille de l'Agriculture. — Les chartreux votant. — M. Pierpont Morgan et le trust des Paquebots. — L'accident du « Mars ». — Roman : Sous les bombes, par G. le Faure, illustrations de José Roy.

Le numéro : 50 centimes.

Monsieur le Directeur
du
Monde Moderne
5, rue Saint-Benoit, Paris
Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :
.....
.....
.....
A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

Le propriétaire gérant : A. COURSLANT.

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)